CONCOURS DE REDACTEUR TERRITORIAL
SESSION 2008
Organisé par le Centre de Gestion de la Sarthe en convention avec les Centres de Gestion de Maine-et-Loire et de la Mayenne

3ème Concours
Spécialité Administration générale

Intitulé de l'épreuve :
Réponses à 3 à 5 questions sur les finances, les budgets et l'intervention économique des collectivités territoriales.

Durée : 3 heures.
Coefficient : 3

Sujet :

1 – Le principe de séparation ordonnateur et comptable.

2 – Qu'est-ce que l'équilibre budgétaire ?

3 – Les taxes foncières.

4 – Les documents budgétaires de la commune.

Barème : chaque question est notée sur 5 points.